

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

Arrêté du 08 JAN, 2019

portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n°2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n°2018-406 du 29 mai 2018 relatif à différents comités techniques et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placés auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, des affaires sociales, de la santé, du travail et de l'emploi;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 portant composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal établi le 10 décembre 2018 par le bureau de vote central à l'issue des élections au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent siègent, en qualité de représentants du personnel, au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports :

Syndicat UNSA Education

Membres titulaires

M. Tony MARTIN, DDCS Mayenne
Mme Blandine PILI, DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes
Mme Isabelle BECU SALAÜN, DDCS Isère
Mme Caroline JEAN, DRJSCS Pays de la Loire
M. David DURAND, DRDJSCS Normandie
M. Philippe BAYLAC, DDCS Seine-et-Marne
Mme Anne-Marie JEAN JACQUES, CREPS Antilles Guyane

Membres suppléants

M. Jean-François TALON, DRJSCS Ile de France
Mme Brigitte HARPAGES, DRJSCS Occitanie
M. Damien KLEINMANN, DRDJSCS Grand Est
Mme Corinne NAVARRO, DRDJSCS PACA
M. Patrice WEISHEIMER, DRDJSCS Grand Est
Mme Maïlys MONNIN, DDCSPP Ile-et-Vilaine
Mme Martine TURBIAK, CREPS Reims

Syndicat CFTD

Membres titulaires

M. Jean-Marc GRIMONT, INSEP
M. Eric BYHET, DDCS Nord
Mme Séverine RONDEL, DDCS Nord

Membres suppléants

Mme Catherine HIRSCHMULLER-TOUZE, DRJSCS Ile-de-France
M. Peter LAMBLLOT, CREPS Vichy
M. Frédéric CUIGNET-ROYER, DDCS Meurthe et Moselle

Syndicat FSU

Membres titulaires

Mme Marie-Christine BASTIEN, DRDJSCS Grand Est

M. Dany BARBOZA, INSEP

M. Pierre-Yves DORÉ, DDCSPP Ille et Vilaine

Membres suppléants

M. Pierre LAGARDE, CREPS Nancy

M. Jean KANAPA, CREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Mme Alexia MORVAN, DDCSPP Ille et Vilaine

Syndicat SUD Education

Membre titulaire

M. Sébastien MIDAVAINÉ, DRJSCS Ile-de-France

Membre suppléant

Mme Amandine VIDAL, DDCS Somme

Syndicat SNPJS CGT

Membre titulaire

M. Pierre MOUROT, ENVSN

Membre suppléant

Mme Pascale FORET, DDCSPP Orne

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère des sports.

Fait le **08 JAN. 2019**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice du pilotage des ressources,
du dialogue social et du droit des personnels


Marie-Françoise LEMAÎTRE

La ministre des sports,
Pour la ministre et par délégation :


Marie-Françoise LEMAITRE

2014 001 00

Le ministre des sports,
du dialogue social et du désistement personnel

10/10/14